

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF424

présenté par

Mme Soudais, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Stambach-Terreiroir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

| Programmes | + | - |
|--|---|---|
| Infrastructures et services de transports | 0 | 1 |
| Affaires maritimes, pêche et aquaculture | 0 | 0 |
| Paysages, eau et biodiversité | 0 | 0 |
| Expertise, information géographique et météorologie | 1 | 0 |
| Prévention des risques | 0 | 0 |
| Énergie, climat et après-mines | 0 | 0 |
| Service public de l'énergie | 0 | 0 |
| Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables | 0 | 0 |
| Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires | 0 | 0 |
| Sûreté nucléaire et radioprotection | 0 | 0 |
| TOTAUX | 1 | 1 |
| SOLDE | 0 | |

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, les député.es LFI-NFP dénoncer les grands projets autoroutiers défendus par le Gouvernement. Ces grands projets vont à l'encontre de l'urgence écologique.

La construction de l'autoroute A69 Toulouse – Castres est un exemple symptomatique de ces grands projets autoroutiers anachroniques. Ce projet prévoit la bétonnisation de près de 400 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels, 13 hectares de bois – rappelons que les bénéfices écologiques d'arbres centenaires sont bien plus importants que ceux d'arbustes tout juste replantés et qui meurent, pour beaucoup, juste après avoir été replantés – et 22,5 hectares de zones humides. Toutes ces destructions pour un projet qui longe une route nationale existante et ne prévoit qu'un gain maximal de vingt minutes, pour un prix de 19,50 euros aller-retour, ce qui ferait de l'A69 une des autoroutes les plus chères de France. Il est urgent que le Gouvernement abandonne ce projet : d'autres alternatives existent.

Dans une enquête de Reporterre, il est indiqué que le séjour de Jean Castex à Matignon a permis de relancer de nouveaux projets routiers, pour un coût de près de 18 milliards d'euros. Cette enquête nous fournit les détails suivants :

- 17,981Md€ précisément pour 55 projets routiers contestés, dont 12,322 milliards d'euros venant de fonds publics.
- 4 488 hectares de prairies, forêts ou terres agricoles seront recouverts pour ces routes, autoroutes,

contournements, ponts et déviation, soit presque la taille de Lyon (4787 hectares).
- 922 km d'autoroutes, soit presque la distance entre Lille-Marseille (983km).

Les conséquences environnementales de ces projets sont désastreuses : pollutions de l'air et de l'eau, artificialisation des sols, destruction de la biodiversité, sans compter les nuisances sonores.

Il est urgent d'opérer la bifurcation écologique, notamment dans le domaine des transports, en développant massivement le ferroviaire, en réouvrant davantage les lignes ferroviaires du quotidien et en favorisant les usages partagés de la voiture et les mobilités douces.

Il est donc proposé de retirer un 1 euro symbolique en AE et en CP de l'action 50 "transport routier" du programme 203 "infrastructures et services de transports" au profit de l'action 13 "météorologie" du programme 159 "expertise, information géographique et météorologique".